

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.051

L'An deux Mille Treize, le 15 février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 février 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 février 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. DENIS, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN représenté par M. LABIA
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. QUENTIN
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. BESSON
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 31

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS A CONCLURE ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET L'ASSOCIATION ROYAN SAUJON RUGBY, POUR L'ANNEE 2013

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports a proposé d'attribuer une subvention de 38.000 euros (trente-huit mille euros) à l'Association « ROYAN SAUJON RUGBY » pour l'année 2013.

Cette subvention étant supérieure à la somme de 23.000 euros il est nécessaire, conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000, de conclure une convention d'objectifs avec l'Association « ROYAN SAUJON RUGBY ».

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer cette subvention, d'approuver la convention d'objectifs à conclure avec l'Association « ROYAN SAUJON RUGBY » et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Sports,
- Vu le projet de convention,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer une subvention de 38.000 euros (trente-huit mille euros) à l'Association « ROYAN SAUJON RUGBY ».
- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association « ROYAN SAUJON RUGBY ».
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer la convention d'objectifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 février 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD